

Réf: Dossier 248040

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GARDE SECURITE ET PROTECTION CIVILE » en abrégé « GS 68 »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
22e ARRONDISSEMENT IMMEUBLE LAMARQUE 2, Lot 105,  
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARDE SECURITE ET PROTECTION CIVILE » en abrégé « GS 68 »

Objet : Sécurité et gardiennage,  
Garde armé,  
Brigade cynophile ,  
Sécurité électronique et évènementiel.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
22e ARRONDISSEMENT IMMEUBLE LAMARQUE 2, Lot 105,  
Ilot 00

Dirigeant(s) M BEUGRE HERVE JEAN MARCEL BONNY  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10031 du 07/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65040/GTCA/RC/2023 du 07/09/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

